

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le 22/12/2022



ID : 038-200085751-20221221-D_2022_293-DE

FUNECAP
GROUPE

CREMATORIUM DES CHARMILLES

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2021

1. PREAMBULE	3
1.1. INTRODUCTION	3
1.2. GESTION DE LA CRISE COVID-19	4
2. ACTIVITE DE L'ANNEE	5
2.1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	5
2.2. EVOLUTION DE LA CREMATION EN FRANCE	7
2.3. LA CREMATION EN REGION AUVERGNE RHONE-ALPES	8
2.4. VOLUMES DES PRESTATIONS REALISEES AU CREMATORIUM EN 2021	9
2.5. EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACE AUX ETABLISSEMENTS VOISINS	10
2.6. MOYENS EN PERSONNEL	11
2.6.1. <i>Salariés</i>	11
2.6.2. <i>Qualifications</i>	11
3. LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE.....	12
3.1. RELATIONS AVEC LES USAGERS	12
3.1.1. <i>Certifications</i>	12
3.1.2. <i>Mesure de la qualité du service rendu</i>	13
3.1.3. <i>Réclamations, litiges et contentieux</i>	15
3.2. RELATION AVEC LE CONSTRUCTEUR ATI	17
3.3. TARIFS PRATIQUES PAR VOTRE ETABLISSEMENT.....	18
3.3.1. <i>Les clauses de révisions</i>	18
3.3.2. <i>Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués</i>	19
3.4. PRINCIPE DE CONTINUITE D'EXPLOITATION.....	20
3.4.1. <i>Arrêts, pannes, incidents techniques et mesures prises</i>	20
3.5. PRINCIPE DE L'EQUILIBRE CONTRACTUEL.....	20
3.5.1. <i>Redevance à verser au délégant (en € H.T.)</i>	20
3.5.2. <i>Examen des avenants au contrat</i>	20
3.6. PRINCIPE DE NEUTRALITE	21
3.7. PRINCIPE DE SAUVEGARDE DE LA LIBERTE DU DELEGANT EN FIN DE CONTRAT.....	22
3.7.1. <i>Biens de retour / biens de reprise et biens propres</i>	22
3.7.2. <i>Liste des engagements</i>	22
3.7.3. <i>Contrats avec Orthometals et EMTA</i>	23
4. LES COMPTES	24
4.1. COMPTE DE RESULTAT DE L'ETABLISSEMENT.....	24
4.1.1. <i>Détails des recettes de l'année 2021</i>	24
4.1.2. <i>Compte de résultat complet</i>	25
4.2. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS	28
4.2.1. <i>Tableau des immobilisations et amortissements</i>	28

1. Préambule

1.1. Introduction

La Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire a confié à la SAS Alain BESSET, acquise par Funecap Sud-Est en décembre 2011, l'exploitation du Crématorium des Charmilles par contrat de Délégation de Service Public (le « Contrat ») à compter du 17 avril 2007 (date de la mise en service) et pour une durée initiale de 15 ans, soit jusqu'au 17 avril 2022. L'avenant n°2 au Contrat, relatif à la mise en conformité du crématorium aux dispositions de l'arrêté du 28 janvier 2010, a prolongé de sept ans et demi la durée de la délégation, soit un terme fixé au 17 octobre 2029.

Le présent rapport relatif à l'exercice 2021 a pour but de vous présenter en détail l'activité de votre crématorium et de votre chambre funéraire en 2021, les principaux faits marquants de l'exercice qui vient de s'achever, ainsi que les principaux indicateurs économiques relatifs.

Comme vous pourrez le lire plus bas, cette année a été marquée par :

- Un taux de satisfaction des usagers **toujours de très haut niveau** (4,9/5) mesuré grâce à un dispositif permettant de recueillir les remarques des familles ;
- Une activité en hausse (**le volume des crémations a augmenté de +15,9%** par rapport à l'exercice précédent).

Nous espérons que la lecture de ce rapport vous apportera tous les éléments nécessaires à vous assurer des efforts engagés par Funecap Sud-Est pour conduire, avec tout le professionnalisme requis, cette mission de service public que vous nous avez confiée.

1.2. Gestion de la crise Covid-19

Depuis le début de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, en mars 2020, des règles sanitaires très évolutives se sont imposées aux familles endeuillées : impossibilité d'accompagner les défunts dans leurs derniers instants en milieu hospitalier ou en EHPAD, jauges restreintes lors des obsèques, etc.

La plupart des familles ont compris la nécessité de protéger à la fois leurs proches et les collaborateurs de l'établissement : les cérémonies se sont ainsi déroulées en comité restreint pour la protection de tous et l'organisation opérationnelle mise en place a permis de rendre hommage aux défunts et d'accomplir les rites funéraires essentiels au temps du deuil avec respect et dignité.

Les cérémonies funéraires organisées au sein de votre établissement ont été limitées en nombre de participants par la Direction Générale des Collectivités Locales (D.G.C.L).

Les services centraux de Funecap, la Direction de votre crématorium et tous les collaborateurs du site sont restés mobilisés et pleinement investis afin de tout mettre en œuvre pour être en mesure d'accomplir la mission de service public sur la durée de cette pandémie, en maintenant la possibilité de réaliser des cérémonies au sein du crématorium et en partenariat avec l'autorité délégante.

2. Activité de l'année

2.1. Présentation de l'établissement

L'appareil de crémation, le mobilier et les équipements ont été apportés par le délégataire. Les travaux d'entretien et de réparation du gros œuvre de l'ouvrage, de ses fondations et de son étanchéité sont à la charge du délégataire qui supporte la totalité des charges d'exploitation du crématorium et de la chambre Funéraire.

Le délégataire est chargé notamment d'assurer :

- La maintenance du crématorium et du funérarium
- L'exploitation et la gestion administrative, technique et financière du crématorium et du funérarium
- Le fonctionnement et la surveillance des installations du service, la tenue à jour des plans et de l'inventaire technique des immobilisations ;
- L'entretien et le maintien en bon état de propreté des locaux ;
- Toutes prestations exigées par la réglementation ou la bonne exécution du service.

Les descriptions qui suivent reprennent les éléments du contrat de Délégation de Service Public.

Description des locaux et des équipements

Le crématorium, d'une surface totale de 600 m², comprend :

- **Partie publique**
 - Un hall d'accueil
 - Une salle de visionnage départ cercueil
 - Une salle de recueillement
 - Des sanitaires publics
- **Partie administrative et technique**
 - Une salle d'introduction du cercueil
 - Une salle des appareils équipée d'un appareil de crémation
 - Un local pour la ligne de filtration
 - Un local de conservation des urnes
 - Des vestiaires pour le personnel avec sanitaires
 - Un bureau

Le crématorium est équipé d'un appareil de crémation du constructeur ATI Environnement. Ces appareils de crémations sont reliés à une unité de filtration, de marque ATI Environnement.

Habilitation

La Préfecture de l'Isère a délivré l'habilitation pour l'utilisation et la gestion du crématorium sous le numéro 20-38-0104 pour 5 ans, à compter du 27 août 2020, jusqu'au 27 août 2025.

Suivi de la conformité

Au cours de cet exercice, toutes les mesures obligatoires relatives à la conformité de votre équipement ont été réalisées dans les temps. Le délégataire s'appuie pour cela sur l'expertise du service qualité de Funecap Groupe, sa maison-mère, qui se tient en permanence au fait des nombreuses et régulières évolutions réglementaires, et de plus en plus restrictives compte tenu de la sensibilité liée à cet ERP (Etablissement Recevant du Public) et a réalisé dans le cadre du plan groupe de Prévention et Gestion des Risques les missions suivantes :

- Février 2021 : vérification des installations électriques, et des portes – portails - barrières
- Mars 2021 : vérification Eurofeu (moyens de secours)
- Mai 2021 : vérification des moyens de levage et de manutention
- Août 2021 : vérification périodique des équipements de sécurité incendie et des installations thermiques du bâtiment

Tous ces contrôles se sont conclus par des résultats conformes aux normes en vigueur.

Références des règlements intérieurs

Le règlement intérieur du crématorium est à la disposition du public au crématorium.

Rappel des horaires d'ouverture

Le crématorium est ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi, de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Une permanence téléphonique est assurée 7 jours sur 7 depuis le numéro du standard du crématorium par le personnel de l'établissement. Cette mobilisation permet d'assurer la plus grande réactivité face aux demandes des opérateurs funéraires.



2.2. Evolution de la crémation en France

Les données nationales 2021 ne seront disponibles qu'à compter du dernier trimestre 2022. Nous vous présentons ainsi les statistiques 2020, dernières données publiques disponibles à ce jour.

L'année 2020 en France (derniers chiffres disponibles) :

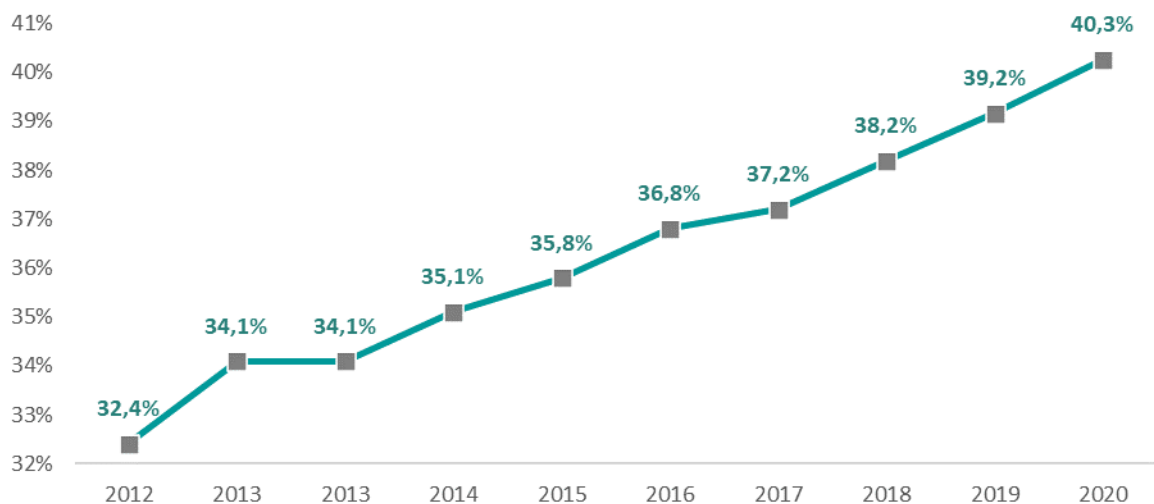
- 199 crématoriums en France Métropolitaine
- 269 320 crémations réalisées
- 40,26% de taux de crémation
- 50% des Français indiquent privilégier la crémation

En 2020, le nombre de crémations réalisées en France a augmenté de +12% par rapport à l'année 2019. Dans le même temps, le nombre de décès a augmenté de +9% sur cette même période : la crémation a donc été privilégiée par davantage de défunts, traduisant l'essor de cette pratique en France.

Le choix de la crémation est disparate selon les régions. Dans certaines d'entre elles, 30% des obsèques donnent lieu à une crémation alors que pour d'autres (généralement plus urbanisées), la crémation représente plus de 60% des obsèques.

Evolution de la crémation en France										
Année	2012	2013	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de crémation	32,4%	34,1%	34,1%	35,1%	35,8%	36,8%	37,2%	38,2%	39,2%	40,3%

Evolution de la crémation en France



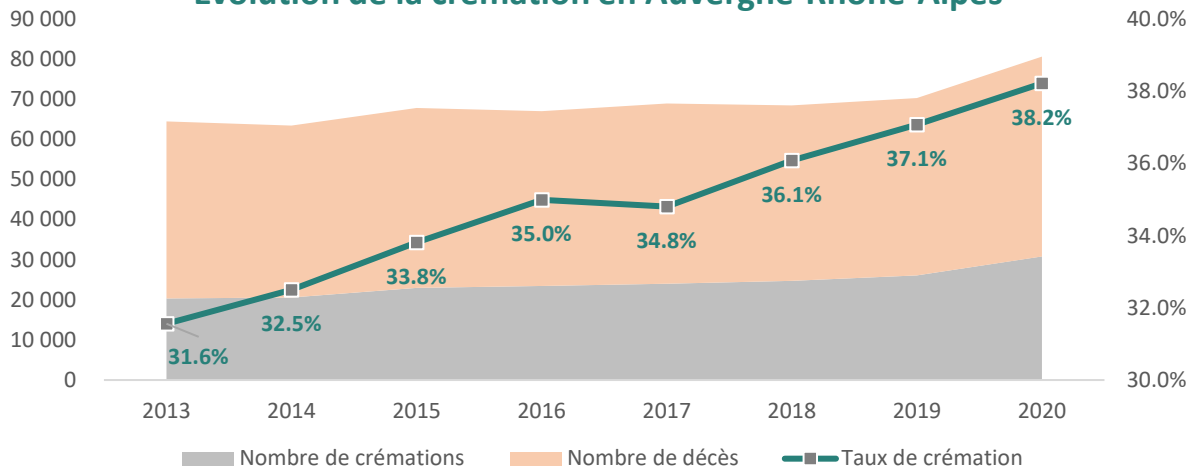
2.3. La crémation en région Auvergne Rhône-Alpes

La crémation en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020 :

- 23 crématoriums en activité
- 30.859 crémations réalisées
- 38,2 % de taux de crémation

Le nombre de décès en région Auvergne-Rhône-Alpes a augmenté de +14,7% en 2020. Le nombre de crémations réalisées sur la même période a également augmenté de manière significative (+18,2%). Le taux de crémation de la région Auvergne-Rhône-Alpes (38,2%) demeure inférieur au taux national.

Evolution de la crémation en Auvergne-Rhône-Alpes



Evolution de la crémation en région Auvergne-Rhône-Alpes

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de décès	64 519	63 470	67 917	67 110	69 021	68 547	70 390	80 724
Variation N/N-1		-1.6%	7.0%	-1.2%	2.8%	-0.7%	2.7%	14.7%
Nombre de crémations	20 363	20 629	22 967	23 487	24 026	24 738	26 103	30 859
Taux de crémation	31.6%	32.5%	33.8%	35.0%	34.8%	36.1%	37.1%	38.2%

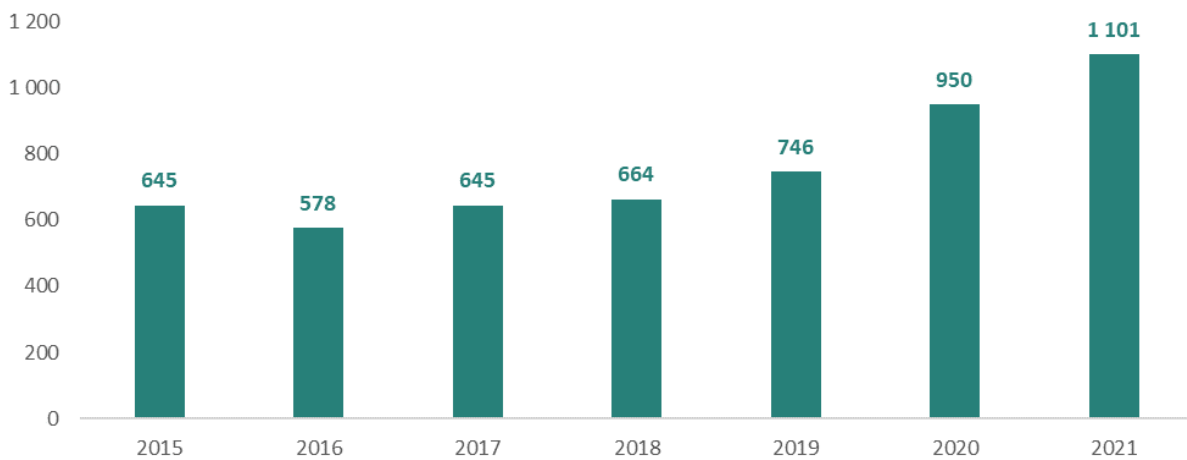
Liste des crématoriums de la région Auvergne-Rhône-Alpes : Annecy, La-Balme-de-Sillingy, Beaurepaire, Bonneville, Bourg-Saint-Andéol, Bron, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lavilledieu, Lyon, Mably, Marcilloles, Montélimar, Montluçon, Roanne, Saint-Cernin, Saint-Etienne, Valence, Villefranche-sur-Saône, Vichy, Viriat et Yzeure.

2.4. Volumes des prestations réalisées au crématorium en 2021

Le crématorium des Charmilles a réalisé 1.101 crémations en 2021, soit une hausse de 15,9% par rapport à l'exercice 2020. La répartition des prestations est la suivante :

Evolution de l'activité du crématorium (crémations estampillées)					
Année	2017	2018	2019	2020	2021
Crémation adulte	643	639	741	944	1 075
Crémation enfant	0	1	1	5	17
Crémation de corps exhumés - cercueil de plus de 5 ans	2	3	3	1	6
Crémation de corps exhumés - cercueil de moins de 5 ar	0	1	1	0	1
Crémation de pièces anatomiques (<0,60m)	0	20	0	0	2
Total crémations estampillées	645	664	746	950	1 101
<i>Taux croissance</i>	<i>n.a.</i>	<i>2.9%</i>	<i>12.3%</i>	<i>27.3%</i>	<i>15.9%</i>

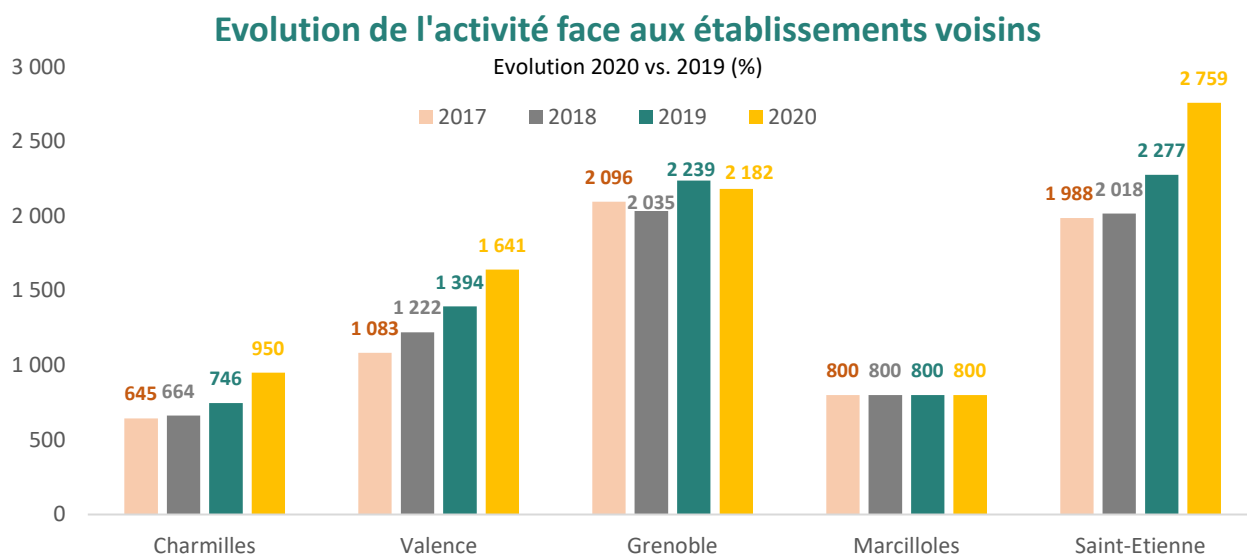
Evolution de l'activité du crématorium (crémations estampillées)



2.5. Evolution de l'activité face aux établissements voisins

L'évolution de l'activité face aux établissements voisins sur la période 2017-2020 est présentée ci-dessous.
 (Source : Fédération Française de Crémation).

Evolution de l'activité face aux établissements voisins					
Etablissements	Charmilles	Valence	Grenoble	Marcilloles	Saint-Etienne
2017	645	1 083	2 096	800	1 988
2018	664	1 222	2 035	800	2 018
2019	746	1 394	2 239	800	2 277
2020	950	1 641	2 182	800	2 759
<i>Evolution 2020 vs. 2019</i>	27.3%	17.7%	-2.5%	0.0%	21.2%



2.6. Moyens en personnel

2.6.1. Salariés

Le personnel du crématorium et de la chambre funéraire est constitué de 3 salariés :

- Jérôme BESSET, Directeur, entré dans la société le 01/01/2012
- Christophe RACAMIER, Agent d'accueil et agent de crémation, entré dans la société le 01/01/2006
- Benoît BOINET, Maître de cérémonie et agent de crématorium, entré dans la société le 05/07/2013

2.6.2. Qualifications

- Jérôme BESSET : Directeur (Niveau VI)
- Benoît BOINET : Maître de cérémonie (diplôme obtenu 2016)

3. Les conditions d'exécution du service

3.1. Relations avec les usagers

En tant que gestionnaire de crématorium, nos interlocuteurs sont multiples. Au premier rang d'entre eux figurent **les opérateurs funéraires** qui nous contactent dans le but de réserver un horaire de crémation pour la famille en deuil qu'ils accompagnent dans l'organisation des obsèques. Cette **prise de contact a lieu quelques jours avant les obsèques** et vise dans un premier temps à réserver un temps pour la réalisation de la crémation et, le cas échéant, l'accueil des familles au sein de notre établissement dans le cadre d'une cérémonie.

3.1.1. Certifications

L'accompagnement et la satisfaction des familles a toujours été l'objectif premier de Funecap Groupe. Pour renforcer cette volonté et optimiser sa démarche d'amélioration continue, la Direction a décidé de créer une Direction Qualité en 2020.

Les principaux objectifs de cette Direction sont :

- Identifier et déployer des bonnes pratiques métier (harmonisation),
- Mesurer, analyser et optimiser la satisfaction des familles (enquête de satisfaction),
- Planifier et réaliser des audits internes,
- Gérer les réclamations clients le cas échéant,
- Déployer des exigences normatives ISO 9001 (management de la Qualité),
- Déployer des exigences normatives ISO 14001 (management de l'Environnement),
- Identifier des axes d'amélioration et structurer nos activités en conséquence.

Depuis 2010, Funecap Groupe s'est engagée dans la mise en œuvre d'une certification de service sous le contrôle de Bureau Veritas Certification. Celle-ci fût remplacée courant 2021 par l'obtention de la certification qualité ISO 9001 (norme qualité reconnue au niveau national et international). L'objectif de cette certification est de promouvoir et garantir un niveau de qualité optimal pour l'ensemble des parties intéressées (collectivités, familles, opérateurs funéraires). Cette certification porte sur l'ensemble des crématoriums de Funecap Groupe.

Les aspects environnementaux sont également pilotés par la Direction QUALITÉ. Pour aller plus loin dans cet engagement, le groupe déploie actuellement la certification ISO 14001 (management de l'environnement) sur l'ensemble de ses crématoriums.

3.1.2. Mesure de la qualité du service rendu

Sollicitations Familles

Les sollicitations familles parviennent à la Direction QUALITÉ via plusieurs canaux :

- Mails
- Demandes Web via le site internet de l'établissement concerné
- Avis « Google My Business » sur la fiche établissement concernée
- Courriers
- Retours des enquêtes de satisfaction
- Remontées terrain

Les éventuelles réclamations suivent un process strict établi par la Direction Qualité et la Direction Générale, et font systématiquement l'objet d'une réponse circonstanciée à la famille concernée.

Engagement de la satisfaction famille

Notre cœur de mission étant la satisfaction de nos familles, les crématoriums de FUNECAP GROUPE s'engagent à mesurer celle-ci au travers des outils suivants :

- Les avis « Google My Business » sur la fiche de l'établissement concerné,
- Les enquêtes de satisfaction à l'issue d'une cérémonie personnalisée par l'établissement et/ou lors de la remise de l'urne cinéraire à la personne ayant qualité pour pouvoir aux funérailles créées par la Direction QUALITÉ.

Enquêtes de satisfaction

Chaque mois, toutes les familles se voient remettre une enquête papier destinée à mesurer leur niveau de satisfaction selon des critères préétablis par la Direction QUALITÉ : la recommandation globale est de 9,5/10 (chiffre calculé sur 248 retours).

VOTRE AVIS EST IMPORTANT

Dans le cadre de la politique qualité de cet établissement, vous êtes invité(e) à partager au travers de ce questionnaire votre ressenti sur l'accompagnement dont vous avez pu bénéficier et les prestations réalisées. Vos réponses aideront cet établissement dans sa démarche d'amélioration constante d'accompagnement des familles.

Afin d'assurer le suivi des questionnaires, merci de renseigner au préalable les informations ⁽¹⁾ suivantes :

Nom Prénom :

Numéro de téléphone : Adresse mail :

Date de la cérémonie :/...../2021

Remarque importante : si vous avez rencontré un problème qui n'a pas encore pu être traité, nous vous invitons à nous écrire à l'adresse : satisfactionqualite@funecap.com

PARTAGEZ VOTRE AVIS SUR L'ÉTABLISSEMENT

Notation de l'établissement et de ses prestations : ⁽²⁾ 1 2 3 4 5
 Insatisfait Très satisfait

Développez votre avis concernant l'établissement : ⁽²⁾

ÉVALUEZ LE SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT

Comment l'établissement a-t-il été choisi ? ⁽²⁾

- Par vous ou par un proche
 - Pour quelle(s) raison(s) l'établissement a-t-il été choisi ?
 - SA PROXIMITÉ
 - SANOTORIÉTÉ
 - AUTRE(S)
- Par le prestataire des pompes funèbres
- Selon les volontés du défunt

Comment évalueriez-vous l'accueil qui vous a été réservé (disponibilité, écoute, tenue et professionnalisme du personnel) ? ⁽²⁾ 1 2 3 4 5
 Insatisfait Très satisfait

La préparation de la cérémonie a-t-elle aidé au bon déroulement de l'hommage ? OUI NON

- La cérémonie a été préparée par :
- Le prestataire des pompes funèbres
 - Le personnel de l'établissement

FQ-Q005-000_F2

ÉVALUEZ LE SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

Avez-vous trouvé le confort et l'intimité nécessaires dans cet établissement ? ⁽²⁾ OUI NON

Quelle est la destination des cendres ⁽³⁾ ?

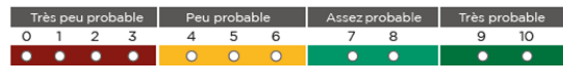
- Une sépulture familiale
- Un caveau
- Un columbarium
- Une dispersion
 - DANS UN JARDIN DU SOUVENIR
 - EN PLEINE NATURE
- Je ne sais pas

POUR ALLER PLUS LOIN

L'accès à l'établissement a-t-il été simple ? OUI NON

Si non, quel problème avez-vous rencontré ?

Si l'un de vos proches vous demandait conseil, recommanderiez-vous cet établissement ? ⁽²⁾



Vos suggestions d'amélioration :

⁽¹⁾ Retrouvez la Politique de Gestion des Données Personnelles et des Cookies sur le site internet Funecap Groupe : <https://www.funecap.groupe/politique-de-gestion-des-donnees-personnelles-et-cookies>

⁽²⁾ Champ obligatoire

⁽³⁾ Depuis la loi 2008-1350 du 19 décembre 2008, dans l'attente d'une décision concernant la destination des cendres, l'urne cinéraire est conservée au crématorium pendant une période qui ne peut excéder un an.

FQ-Q005-000_F2

3.1.3. Réclamations, litiges et contentieux

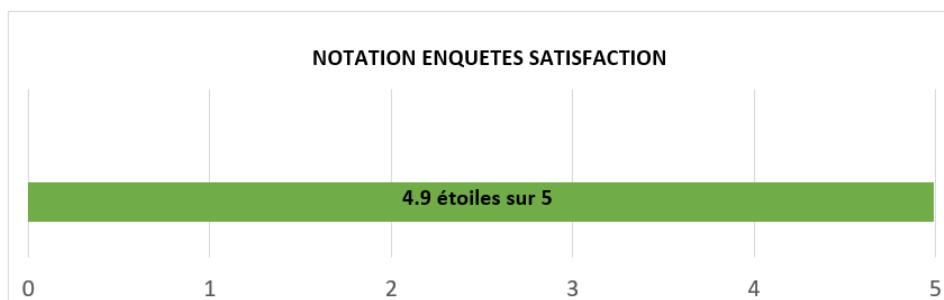
Aucune réclamation n'a été adressée au crématorium des Charmilles (Beaurepaire) en 2021 sur 1085 crémations : 100 % des crémations n'ont donc donné lieu à aucune réclamation de familles.

Chaque réclamation qui nous parvient est examinée conjointement par le Directeur de l'établissement, son équipe et la Direction QUALITÉ afin de comprendre la raison de l'insatisfaction.

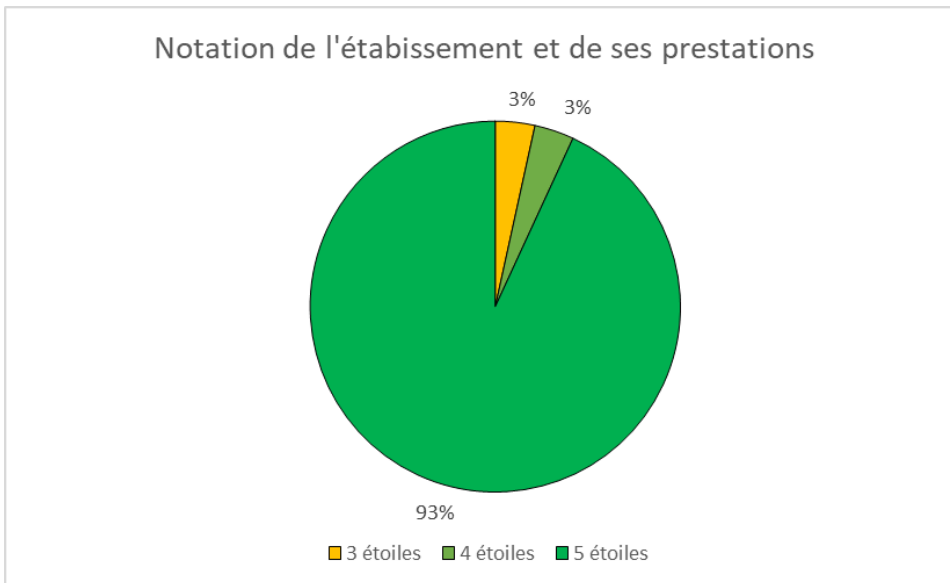
Par ailleurs, une enquête est ouverte et un reporting est établi par la Direction QUALITÉ pour améliorer le service public à travers ces réclamations.

La Direction QUALITÉ de FUNECAP GROUPE répond à chaque réclamation des familles.

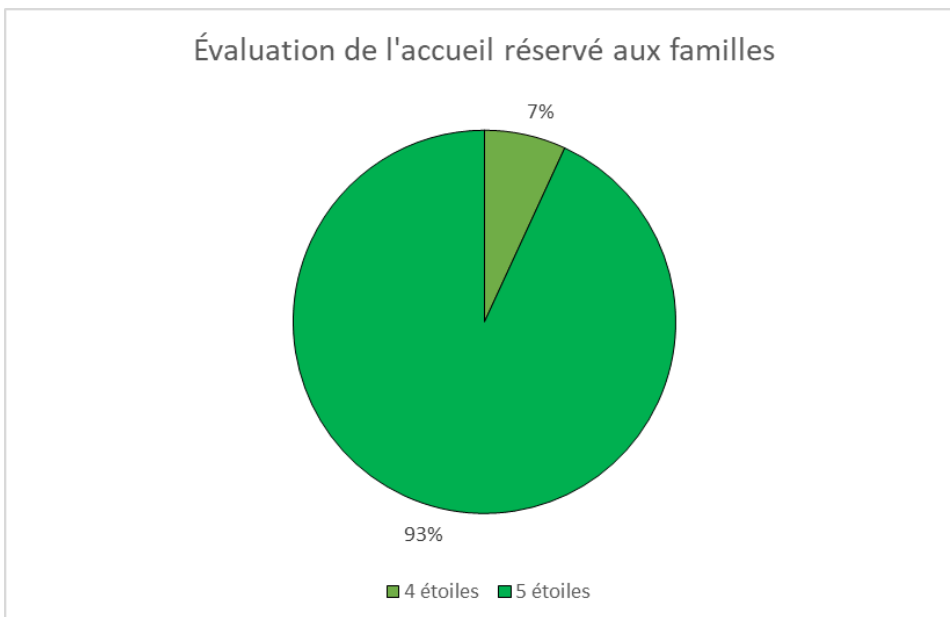
- Résultats annuels 2021 fiche Google : 4,3/5
- Niveau de recommandation de l'établissement : 9,5/10
- Résultats annuels enquête de satisfaction : 4,9/5



Question n° 1 : Notation établissement et ses prestations ? (cérémonie)



Question n° 2 : Comment évalueriez-vous l'accueil qui vous a été réservé ?



3.2. Relation avec le constructeur ATI

Comme indiqué dans le rapport 2020, le groupe Funecap a constaté sur les établissements équipés d'appareils et de lignes de filtration fournie par la société ATI ENVIRONNEMENT des défauts de montage et des désordres de corrosion atypiques. Le Crématorium des Charmilles n'a pas été épargné par ces désordres. En 2019, nous avons constaté une corrosion importante dans les conduits de la ligne de filtration et à l'intérieur du filtre.

Ces défauts et désordres ont conduit les sociétés du groupe Funecap dédiées à l'exploitation d'un crématorium à obtenir la désignation d'un expert judiciaire par une ordonnance prononcée par le Tribunal de commerce de Paris le 25 octobre 2019.

Dans le cadre de sa mission, l'expert judiciaire a visité les installations de Beaurepaire en 2021 et il a été constaté sur les installations de crémation du crématorium les désordres suivants :

- Corrosion et fuites dans les échangeurs
- Corrosion du ventilateur extracteur de filtration
- Corrosion du filtre
- Corrosion des ventilateurs venturi et/ou combustion
- Difficulté d'introduction des cercueils de petite taille
- Défaut de la pompe de circulation
- Important bruit de l'extracteur au moment des crémations

En l'état de la liquidation judiciaire de la société ATI ENVIRONNEMENT, les opérations d'expertises ont pris fin en avril 2022.

Le délégataire se rapprochera à ce titre du délégant fin 2022 pour envisager les suites à donner aux désordres constatés.

3.3. Tarifs pratiqués par votre établissement

3.3.1. Les clauses de révisions

La formule de révision des tarifs (définie au contrat de délégation de service public à l'article 3.1 et amendée par l'avenant n°2) **permet de prendre en compte la hausse mécanique des charges d'exploitation du crématorium due aux évolutions de marché :**

$$\frac{T}{T_0} = (0,15 + 0,40 \frac{S(1 + K)}{So(1 + Ko)}) + 0,15 \frac{E}{E_0} + 0,30 \frac{FSD2}{FSD2_0}$$

$$\frac{T}{T_0} = \text{Coefficient de variation des tarifs}$$

So = Indice du coût horaire du travail tous salariés – Série d'indices 001565183

So = Valeur de juillet 2014 (113,70)

K = Pourcentage des charges sociales à l'époque de la révision

Ko = Pourcentage des charges sociales – Valeur du mois de novembre de chaque année

FSD2 = Indice frais et services divers à l'époque de la révision

FSD2o = Indice frais et services divers – Mai 2014 (125,80)

Aucune augmentation de tarif n'a été appliquée depuis l'exercice 2020.

3.3.2. Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués

➤ Liste des tarifs T.T.C. du crématorium

Tarifs 2021

	TARIF HT	TVA 20%	REDEVANCE DE CREMATION	TARIF TTC
CRÉMATION				
Adulte avec accueil simple	456.33 €	91.27 €	160 €	707.60 €
Adulte avec salle de cérémonie	587.45 €	117.49 €	160 €	864.94 €
Enfant de 0 à 12 ans		Gratuit		
INCINÉRATION DES RESTES MORTELS				
Pièces anatomiques de 0,60 m	183.78 €	36.76 €	160 €	380.54 €
Pièces anatomiques de 1,50 m	279.98 €	56.00 €	160 €	495.98 €
Corps exhumés (moins de 5 ans)	456.33 €	91.27 €	160 €	707.60 €
Corps exhumés (plus de 5 ans)	279.98 €	56.00 €	160 €	495.98 €
AUTRES				
Dépôt provisoire de l'urne au crématorium		Gratuit		
Dispersion au jardin du souvenir	26.22 €	5.24 €	-	31.46 €
Location salle de cérémonie	131.11 €	26.22 €	-	157.34 €

3.4. Principe de continuité d'exploitation

3.4.1. Arrêts, pannes, incidents techniques et mesures prises

En cas de panne ou d'arrêt de l'activité du Crématorium de Vidauban, les opérateurs de pompes funèbres locaux sont prévenus afin qu'ils puissent orienter les familles vers d'autres crématoriums voisins.

Il n'y a pas eu d'interruption de l'activité en 2021.

3.5. Principe de l'équilibre contractuel

3.5.1. Redevance à verser au délégant (en € H.T.)

Une redevance de 160 € est versée pour chaque crémation effectuée au délégant selon les termes de l'article 3.4 du Contrat.

3.5.2. Examen des avenants au contrat

Aucun avenant n'a été signé en 2021.

Un nouvel avenant a ainsi été proposé à la Communauté des Communes, à la suite de la parution de la nouvelle loi de Finance N°2020-1721 du 29 décembre 2020 – et notamment de son article 121 qui a supprimé les taxes communales sur les opérations funéraires (taxes d'inhumation, taxe de crémation, taxe sur les convois). Sa signature devrait intervenir prochainement.

Deux avenants ont été signés depuis la signature du Contrat :

- 1) Le premier avenant signé le 28 janvier 2009 est relatif à la modification de la formule de révision des tarifs.
- 2) Le second avenant signé le 30 avril 2015 est relatif à :
 - L'intervention de la Société FUNECAP SUD-EST aux droits et obligations de la Société Alain Besset ;
 - La prolongation de la durée du Contrat de sept ans et demi ;
 - L'installation d'un appareil de crémation et d'une ligne de filtration par le délégataire ;
 - La construction d'un bâtiment en extension du bâtiment existant par l'autorité délégante ;
 - La modification du montant du tarif de crémation adulte ;
 - La modification du montant de la taxe de crémation ;
 - L'instauration d'une clause de revoyure.

3.6. Principe de neutralité

Notre entreprise garantit **une égalité de traitement totale de tous les usagers sans discrimination possible**, opérateurs de pompes funèbres et familles.

Lors de la prise d'effet de la DSP, chaque opérateur de pompes funèbres a reçu un tarif complet reprenant la totalité des prestations du crématorium de telle sorte que chaque famille connaisse à l'avance le montant total des services, de façon parfaitement transparente.

En ce qui concerne les moments de recueils, une latitude complète est donnée aux opérateurs de pompes funèbres pour choisir l'horaire de réservation d'une des salles de recueillement qui sont mises à disposition par notre personnel pour toutes les confessions, opinions religieuses ou philosophiques.

Le personnel est au service des usagers, des entreprises et des familles. Il est formé pour respecter cet engagement.

3.7. Principe de sauvegarde de la liberté du délégant en fin de contrat

3.7.1. Biens de retour / biens de reprise et biens propres

Les *biens de retour* sont les biens meubles et immeubles (terrains d'assiette des ouvrages compris), affectés à l'exploitation du service public et indispensables à celle-ci, qui reviennent à la collectivité concédante au terme du contrat.

Les biens de reprise sont les biens acquis par le délégataire, qui sans être indispensables au service public, sont utiles à son exploitation et qui peuvent être transférés à la personne publique qui jouit sur eux d'un droit de reprise. Ils sont transférés en contrepartie du paiement de la valeur (valeur vénale ou valeur nette comptable généralement) si elle actionne ce droit. Dans le cas contraire, ils restent propriétés du concessionnaire.

3.7.2. Liste des engagements

La liste des engagements (emprunts, conventions, etc.) contractés par le Crématorium de Vidauban est détaillée ci-dessous :

- Contrats de travail du personnel
- Assurance multirisques professionnelle et responsabilité Civile Exploitation auprès de MMA Pro par l'intermédiaire du Cabinet d'assurances Condorcet pour les locaux et les équipements froid et de crémation
- Contrat avec Engie pour la fourniture d'énergie électrique
- Contrat avec Gaz Naturgy pour la fourniture de gaz
- Contrat d'abonnement avec Orange pour les lignes téléphoniques
- Contrat d'abonnement avec Orange pour les téléphones fixes et portables
- Contrat de nettoyage du bâtiment avec la société Boyer-Roux
- Contrat de maintenance pour le logiciel de gestion
- Contrat de maintenance avec la société Toshiba pour l'imprimante multifonctions
- Contrat de maintenance pour les extincteurs et l'alarme incendie avec Eurofeu
- Contrat d'entretien préventif pour l'appareil de crémation et l'équipement de filtration
- Convention avec EMTA (filiale de Veolia) pour le transport et le traitement des réactifs usagés issus du système de filtration des fumées de crémation. Ce contrat, mis en place à l'aide du service de Prévention et de Gestion des Risques de Funecap Groupe, s'est poursuivi cette année et nous permet d'aller bien plus loin que la réglementation en vigueur et d'anticiper sur ses évolutions en assurant une traçabilité complète des réactifs issus de la crémation et de leur élimination dans le strict respect des normes environnementales.

3.7.3. Contrats avec Orthometals et EMTA

Il existe des résidus métalliques produits par la crémation qui proviennent essentiellement du cercueil et des prothèses et sont principalement constitués d'acier, de chrome, de cobalt, de titane et parfois d'or en quantités infimes. Ces métaux sont légalement considérés comme des résidus ne faisant pas partie intégrante des cendres du défunt et doivent être obligatoirement recyclés et éliminés.

Comme pour l'ensemble des établissements gérés par notre groupe, la collecte, le recyclage et la valorisation de ces résidus métalliques s'effectuent dans le cadre d'un partenariat global entre Funecap Groupe et la société Orthometals – société qui suit les règles les plus strictes de traçabilité et de respect des normes environnementales dans le cadre d'une certification ISO 9001 & 14001.

Dans le respect de l'éthique qui est la nôtre, l'intégralité des fonds collectés est reversée aux fondations du Groupe Funecap, sous l'égide de la Fondation de France. Dans ce cadre très strict, les fonds ne peuvent contribuer qu'à des actions en faveur d'œuvres caritatives ou d'intérêt général et d'associations à but non lucratif.

Ainsi en 2021, ont été soutenues des actions de plusieurs partenaires associatifs afin de leur donner les moyens d'agir concrètement notamment dans le secteur de l'enfance en difficulté ou du développement d'actions sociales locales. Au premier rang de ces associations, se trouve l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque qui permet de sauver des enfants en finançant de lourdes opérations chirurgicales.



4. Les comptes

4.1. Compte de résultat de l'établissement

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable est appliqué par les entreprises depuis les exercices ouverts le 1er janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions, sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles s'appuie sur la méthode « par composants » : chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre dans la limite de la durée de la DSP ;
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

4.1.1. Détails des recettes de l'année 2021

CHIFFRE D'AFFAIRES HT

Chiffre d'affaires de l'exercice 2021 (en € HT)	2020	2021	Var 2021/2020 (€)	Var 2021/2020 (%)
Crémation adulte avec location de salle	427 527	541 599	114 072	26,7%
Crémation enfant de 0 à 12 ans	1	0	-1	(80,0%)
Crémation exhumation depuis plus de 5 ans	243	1 680	1 437	592,5%
Crémation exhumation depuis moins de 5 ans	0	456	456	n.a.
Crémation pièces anatomiques	0	368	368	n.a.
Dispersion au jardin du souvenir	1 254	1 285	31	2,5%
Chiffre d'affaires total	429 024	545 388	116 364	27,1%

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, le crématorium a réalisé 1.101 crémations estampillées générant un chiffre d'affaires crémations adultes de 542 k€, en hausse par rapport à l'exercice 2020 (+26,7%).

4.1.2. Compte de résultat complet

Montants en €	2020	2021	Var 2021/20 (€)	Var 2021/20 (%)
Chiffre d'affaires	429 024	545 388	116 364	27%
Achats (y compris variations des stocks)	(30 989)	(31 658)	(669)	2%
Eau	(159)	(303)	(144)	90%
Gaz	(16 142)	(12 597)	3 545	-22%
Electricité	(13 508)	(17 801)	(4 293)	32%
Fournitures administratives et équipements	(1 180)	(956)	223	-19%
Services extérieurs	(30 120)	(42 215)	(12 095)	40%
Entretien et réparations sur biens immobiliers	(9 396)	(17 053)	(7 657)	81%
Maintenance et contrôle des équipements de crémation et filtration	(20 724)	(25 162)	(4 438)	21%
Autres services extérieurs	(6 119)	(27 677)	(21 559)	352%
Communication et télécommunications	(2 211)	(2 214)	(3)	0%
Autres charges (frais bancaires, déplacements, etc..)	(3 908)	(25 463)	(21 555)	552%
Autres charges de gestion courante	(30 032)	(55 085)	(25 054)	83%
Redevance fixe	0	(16 000)	(16 000)	n.a.
Charges diverses de gestion courante	0	(908)	(908)	n.a.
Frais de siège	(30 032)	(38 177)	(8 145)	27%
Impôts et taxes	(5 845)	(6 159)	(314)	5%
Charges de personnel	(130 663)	(131 921)	(1 258)	1%
Excédent Brut d'Exploitation	225 288	250 673	25 384	11%
Dotations aux amortissements	(44 258)	(46 341)	(2 083)	5%
Résultat d'exploitation	181 030	204 331	23 301	13%
Impôt sur les sociétés (IS)	(60 343)	(80 836)	(20 493)	34%
Résultat net	120 687	123 495	2 808	2%

ACHATS

Le gaz et l'électricité représentent les principaux postes de dépenses dans cette section :

- **Le gaz est lié à la consommation des appareils de crémation.** Ce poste de dépenses a légèrement baissé au cours de l'année 2021 mais nous devons nous attendre à une forte hausse à compter de 2022, dans un contexte de forte instabilité sur les marchés du fait de la situation internationale. Nous en observons déjà les premiers effets depuis le premier semestre 2022.
- **L'électricité inclut à la fois l'énergie nécessaire pour alimenter le bâtiment (éclairage, etc.) et le fonctionnement du système de filtration.** Nos coûts d'approvisionnement ont très sensiblement augmenté fin 2021 – ce que ne reflète que partiellement le compte de résultat. Un impact à la hausse très significatif est également attendu en 2022.
- Les achats de fournitures administratives correspondent à l'achat des petites fournitures pour le fonctionnement du crématorium.

SERVICES EXTERIEURS

- Les **coûts d'entretiens du bâtiment** – hors appareils de crémation et de filtration – sont en forte hausse à la suite de la mise en place d'un contrat avec un prestataire de nettoyage courant 2020 (13 k€/an), ainsi que par une intervention de plomberie en décembre 2021 (mise à la terre des réseaux).
- **La hausse des coûts de maintenance** constatée par rapport à 2020 s'explique par la hausse du nombre d'interventions ayant eu lieu sur les appareils en 2021, notamment en mars et en octobre 2021. Nous considérons que l'ordre de grandeur des coûts de maintenance normative doit être de l'ordre de 30€ par crémation, niveau habituellement constaté sur les crématoriums dont nous avons la gestion. Le nouveau contrat de maintenance signé début 2020 avec Prodestis permettra probablement de réaliser des économies sur les frais de maintenance, tout en gagnant en réactivité et en qualité.

AUTRES SERVICES EXTERIEURS, IMPÔTS ET TAXES

Ce poste comprend notamment les assurances, la téléphonie et les dons aux œuvres caritatives.

CHARGES DE PERSONNEL

Elles correspondent aux salaires et aux charges sociales. Elles sont stables par rapport à l'exercice précédent.

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Ce poste est composé des éléments suivants :

- **La redevance** : à la suite de la nouvelle Loi de finance qui abolit les taxes inhumation, crémations, cette dernière n'est plus comptabilisée en tiers mais comme une charge.
- **Les frais de structure et de siège** comprennent les charges d'accompagnement, de gestion et de l'utilisation des fonctions support et expertises de Funecap Groupe, telles que décrites tout au long de ce rapport et indispensables à la gestion du crématorium. **Elles sont particulièrement importantes notamment en raison des formalités administratives inhérentes au transfert des divers contrats :**
 - L'**assistance informatique** (téléphonie, logiciel de gestion, etc.) afin de prévenir toute interruption du service public ;
 - L'assistance **comptable, financière et fiscale** ;
 - L'administration du personnel et l'organisation de sa formation (paie, etc.) ;
 - Les **interventions du service PGR de Funecap Groupe (Prévention et Gestion des Risques)** et notamment du suivi au quotidien des nombreuses évolutions réglementaires toujours plus contraignantes compte tenu de la sensibilité particulière d'un crématorium ;
 - La **production du rapport du délégataire** ainsi que la communication au délégant, sur simple demande, de tout élément demandé relatif à l'activité.

Le détail des dotations aux amortissements est présenté en 4.2.1.

Le compte de résultat fait ainsi apparaître un bénéfice net en 2021 de 123 K€.

4.2. Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations

4.2.1. Tableau des immobilisations et amortissements

Libellé	Date acquisition	Mise en service le	Fin amortis.	Px Achat HT	Amortis. Antérieur	Dotation exercice	Amortis. cummulé	V.N.C.
LOGICIEL GESTION CREMATORIUM	16/03/2007	16/03/2007	15/03/2008	1 250,00	1 250,00	0,00	1 250,00	0,00
ASPIRATEUR EAU ET POUSSIERE	26/04/2007	26/04/2007	25/04/2012	358,50	358,50	0,00	358,50	0,00
VOLET ROULANT LAME ALU CREMA	28/02/2007	28/02/2007	27/02/2022	321,95	296,92	21,46	318,38	3,57
SIGNALETIQUE CREMATORIUM	30/04/2007	30/04/2007	29/04/2022	5 887,00	5 364,85	392,47	5 757,32	129,68
PROTECTION CREMATORIUM	21/03/2007	21/03/2007	20/03/2022	736,41	676,35	49,09	725,44	10,97
DECORS LES CHARMILLES CREMA	20/04/2007	20/04/2007	19/04/2022	1 800,00	1 643,67	120,00	1 763,67	36,33
INSTAL SIGNALETIQUE CREMA	30/04/2007	30/04/2007	29/04/2022	380,00	346,25	25,33	371,58	8,42
SONORISATION CREMATORIUM	18/04/2007	18/04/2007	17/04/2022	4 141,00	3 782,93	276,07	4 059,00	82,00
TELE+CAMERA+ETC CREMA PRO ET CIE	17/04/2007	17/04/2007	16/04/2022	1 881,27	1 718,95	125,42	1 844,37	36,90
SIEGE+TABOURET+POTELET+ETC	27/03/2007	27/03/2007	26/03/2022	2 412,10	2 412,10	0,00	2 412,10	0,00
CLASSE CANAPE 3 PLACES	28/03/2007	28/03/2007	27/03/2022	4 595,52	4 595,52	0,00	4 595,52	0,00
CHANDELIER+PUPITRE+CIVIERE+ETC	11/04/2007	11/04/2007	10/04/2022	4 511,70	4 511,70	0,00	4 511,70	0,00
SIEGE+BUREAU+CAISSON+FAUTEUIL	02/04/2007	02/04/2007	01/04/2022	10 630,16	10 630,16	0,00	10 630,16	0,00
ACQUISITION UNIFERGIE OUTILLAGE CREMATORIUM	27/03/2012	27/03/2012	26/03/2022	2 800,00	2 451,10	280,00	2 731,10	68,90
TOSHIBA PORTABLE 15"	23/11/2012	23/11/2012	22/11/2022	375,42	304,17	37,54	341,71	33,71
TV SHARP+SONOROUS HOME+CABLE+GARANTIE+PROFIGOLD	23/11/2012	23/11/2012	22/11/2022	1 580,43	1 280,55	158,04	1 438,59	141,84
ATI ENVI -fact 27/11/2012 cannes- sondes	01/03/2013	01/03/2013	29/02/2016	852,00	852,00	0,00	852,00	0,00
VALLOIRE DECO PONCAGE-PEINTURE-VERNIS	11/04/2013	11/04/2013	10/04/2023	4 570,00	3 525,01	457,00	3 982,01	587,99
ARC EN CIEL DECORS MOQUETTES	16/04/2013	16/04/2013	15/04/2023	2 565,80	1 975,63	256,58	2 232,21	333,59
REPLACEMENT AUTOMATE+CAPTEUR+ECRAN MAGELIS	17/04/2013	17/04/2013	16/04/2018	18 525,82	18 525,82	0,00	18 525,82	0,00
PC FOUR	17/04/2013	17/04/2013	16/04/2020	3 844,00	3 844,00	0,00	3 844,00	0,00
VFD énergie- REMPLACEMENT COMPRESSEUR CLIMATISEUR	23/12/2013	23/12/2013	22/12/2023	1 930,00	1 355,17	193,00	1 548,17	381,83
HP PRO DESK 600G1+MONITEUR LCD P221	01/01/2015	01/01/2015	31/12/2017	1 187,54	1 187,54	0,00	1 187,54	0,00
PUPITRES POUR CREMA	01/12/2015	01/12/2015	30/11/2025	1 000,00	508,11	100,00	608,11	391,89
ATI ENVIRONNEMENT FOUR CREMA CHARMILLES	31/12/2016	31/12/2016	30/09/2029	461 850,00	144 991,47	36 223,53	181 215,00	280 635,00
BOURRIN ELECTRICITE NORMES VERITAS	30/07/2018	30/07/2018	29/07/2028	1 075,00	259,73	107,50	367,23	707,77
BOURRIN PATRICK - CREA° ESPACE STOCK URNES	12/09/2018	12/09/2018	11/09/2028	4 884,00	1 121,97	488,40	1 610,37	3 273,63
DOMELEC LOT CLIMATISATION CREMATORIUM	01/07/2018	01/07/2018	30/06/2028	21 750,00	5 425,54	2 175,00	7 600,54	14 149,46
SMAC REFLECTION TERRASSE CREMATORIUM	12/11/2018	12/11/2018	11/11/2028	3 452,59	736,24	345,26	1 081,50	2 371,09
GUEDON GERARD EXTRACTEUR AIR LOCAL FOUR	13/08/2018	13/08/2018	12/08/2028	8 720,00	2 073,88	872,00	2 945,88	5 774,12
BOURRIN TRVX ELEC CRATION LIAISON INFORM	06/03/2019	05/03/2019	04/03/2029	1 052,68	190,89	105,27	296,16	756,52
HYGECO IMMOS - CHARIOT PORTE CERCUEIL	17/09/2019	17/09/2019	16/09/2024	847,20	217,52	169,44	386,96	460,24
FH - FLITRATION CREMA.BEAUREPAIRE - F.TVX 31/01/18	01/01/2019	01/01/2019	31/12/2028	5 378,33	1 075,66	537,83	1 613,49	3 764,84
SPHINX RENOVATION CREMA PEINTURE SALLE TECHNIQUE	24/02/2021	24/02/2021	23/09/2029	29 084,75	0,00	2 877,91	2 877,91	26 206,84
ACHAT CENTRALE - DELL LATITUDE 3410 S.BAUDET	27/04/2021	27/04/2021	26/04/2024	717,02	0,00	162,40	162,40	554,62
ACHAT CENTRALE - DELL LATITUDE 3410 F.PEROUZE	27/04/2021	27/04/2021	26/04/2024	717,02	0,00	162,40	162,40	554,62
ACHAT CENTRALE - OPTIPLX 5270 TOUT-EN-UN BTX	15/06/2021	15/06/2021	14/06/2024	729,18	0,00	132,52	132,52	596,66
EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - MISE EN CONFORMITE	27/07/2021	27/07/2021	26/09/2029	526,53	0,00	27,73	27,73	498,80

Annexe 1 : Attestation d'assurance



ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, Cabinet CONDORCET, 2 rue Grignan – 13001 Marseille, attestons par la présente que la Société :

FUNECAP HOLDING
17, rue de l'Arrivée
75015 PARIS

Ainsi que son assuré additionnel :
FUNECAP SUD EST

Ont souscrit auprès de la compagnie MMA I.A.R.D., 19-21, allée de l'Europe 92616 CLICHY CEDEX, une « **Responsabilité Civile Professionnelle & Dommages aux biens** », une police d'assurance n°143 815 227.

LIEU DU RISQUE

Crématorium des Charmilles
chemin des Charmilles
38270 BEAUREPAIRE

Période de validité : du **01/01/2022** au **31/12/2022**

L'attestation est valable sous réserve du paiement des cotisations

La Société MMA I.A.R.D. garantit l'Adhérent dans les termes et limites des conditions générales n°143 815 227. Les garanties sont subordonnées au paiement des cotisations d'assurances pour la période de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à Marseille, le 29 décembre 2021

POUR LE CABINET CONDORCET



Tél. : 09 72 36 90 00

2 rue Grignan 13006 Marseille

contact@cabinetcondorcet.com • www.cabinetcondorcet.com

Service Réclamation : contact@cabinetcondorcet.com - 2 Rue Grignan 13006 Marseille 09 72 36 90 00

SAS au capital de 50 000 € - RCS Marseille 494 253 982 - Immatriculation ORIAS 07 026 627 www.orias.fr - Sous le contrôle de l'ACPR

Autorité de contrôle Prudential et Résolution - 61 Rue Taitbout 75009 Paris